



La ville d'Ermont recrute :

un Technicien Voirie (H/F)

Titulaire ou Contractuel

Missions principales :

Sous l'autorité du Chef du service Voirie/propreté et en lien avec le Surveillant de travaux et le Responsable régie Voirie/propreté, vous serez chargé(e) de :

- Participer à la conception et au suivi des projets de restructuration de la voirie (projets annuels, PPI, bureau d'étude, sécurisation des abords des écoles, etc.)
- Participer à la conception et au suivi des projets en matière de déplacement (plan de circulation et de stationnement, pistes cyclables, etc.)
- Participer au suivi de la propreté sur le territoire communal
- Assurer le suivi de l'entretien de la voirie et des réseaux (chaussées, mobilier urbain, signalisation routière, éclairage public/SLT, clôtures, etc.)
- Assurer la gestion du domaine public (concessionnaire, prestataires externes, etc.)
- Participer à la gestion et programmation budgétaire du service
- Rédiger des actes administratifs (arrêtés municipaux, autorisations de voirie, etc.)

Missions spécifiques :

- Remplacement du Chef de service pendant ses congés
- Rédaction et analyse de marchés publics
- Gestion de crise liée à des risques naturels ou technologiques
- Réalisation de comptages routiers
- Veille technique et juridique

Compétences :

- BTS/DUT, Licence professionnelle ou Master en Génie Civil spécialité travaux publics
- Aménagement et gestion des espaces publics (dimensionnement, matériaux, accessibilité, etc.)
- Conduite de projets, planification, travail en équipe et en transversalité
- Connaissances de l'environnement territorial
- Réalisation d'esquisses et d'outils d'aide à la décision (estimations, présentations, etc.)
- Maîtrise des logiciels de bureautique, DAO (Autocad) et logiciels de SIG et photomontage
- Organisation, bienveillance, force de proposition, disponibilité et sens du service public

Spécificités du poste :

- Travail en bureau et sur terrain : déplacements fréquents, permis B exigé
- Possibilité d'horaires irréguliers : réunion en soirée, travaux de nuit, etc.

Avantages collectifs :

- Prime de fin d'année
- Titres Restaurant
- Compte-Epargne Temps
- Participation employeur au maintien de salaire
- Abonnement PLURELYA

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) à l'attention de Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - 100 rue Louis Savoie 95123 ERMONT Cedex ou recrutement@ville-ermont.fr